



Madame la directrice académique,

La ministre de la fonction publique, Marylise Lebranchu, vient d'annoncer la poursuite du gel de la valeur du point d'indice pour 2015, donc le gel des salaires des fonctionnaires. Depuis l'arrivée de François Hollande, tous les records sont battus en matière de gel des salaires (depuis 2010). Force Ouvrière, quant à elle, confirme ses revendications : la question de l'augmentation de la valeur du point est prioritaire !

Malgré la grève majoritaire dans les collèges le 19 mai, le gouvernement a choisi le passage en force en publiant le décret sur la réforme du collège le lendemain matin. Cette décision est une véritable provocation. Les personnels sont indignés et seront de nouveau en grève à compter du 11 juin pour l'abrogation du décret. La fracture entre les enseignants et la ministre est désormais ouverte. La ministre Vallaud Belkacem s'inspire des méthodes du ministre Allègre qui, il y a 15 ans, en proclamant sa volonté de «dégraisser le mammoth» avait choisi l'affrontement avec les enseignants, provoquant une crise majeure dans l'Éducation nationale.

Alors que Mme la ministre a annoncé à FO en audience un bilan national de la réforme des rythmes scolaires pour le mois de juin, alors que Mme la ministre a déclaré : « *en matière d'apprentissage de la lecture en CP, on voit que les enfants gagnent par rapport aux années précédentes deux à trois semaines dans l'apprentissage de la lecture,* » les informations dont dispose le SNUDI FO indiquent au contraire que la réforme des rythmes scolaires a dégradé les apprentissages et les conditions d'enseignement simultanément à la pénurie de moyens de remplacement des enseignants absents, aux RASED non rétablis... Dans ce contexte, ceux qui continuent à tenter de faire croire à l'opinion publique, et en particulier aux parents, que les mairies vont offrir des activités culturelles et/ou sportives de qualité aux enfants dans le cadre des TAP ou NAP sont au mieux des ignorants et au pire de fieffés menteurs. Car la réalité dans les écoles à un mois de la fin de l'année scolaire est difficile et fortement dégradée. A côté de la fatigue des élèves, c'est souvent l'épuisement physique et moral qui domine chez beaucoup de nos collègues. Il est urgent que cela s'arrête ! Il serait temps que la ministre l'entende.

Par ailleurs, le SNUDI FO ne peut que déplorer les changements de dates des prochaines instances départementales, et particulièrement le choix du 7 juillet pour la CAPD du mouvement à titre provisoire. En effet, cette information transmise à la fin de la dernière CAPD provoque de vives inquiétudes chez nos collègues dans les écoles. L'ensemble des

collègues affectés à titre provisoire dans le Val d'Oise se retrouverait dans l'ignorance du ou des niveaux de classes dont ils auront la charge en septembre, l'ensemble de ces collègues serait dans l'incapacité de préparer la rentrée avant la fin du mois d'août. Si les affectations des quelques 600 PES attendus dans notre département peuvent créer des difficultés, il est en revanche intolérable que l'ensemble des collègues affectés à titre provisoire et l'organisation des écoles en fassent les frais. Cette situation impacterait inévitablement la rentrée des élèves et celle de nos collègues dans les écoles. Dans ces conditions, vous comprendrez que les inquiétudes dans les écoles sont vives. Avec la multiplication des postes à profil, avec les 93 postes bloqués au mouvement à Titre Définitif, ce serait une nouvelle dégradation des conditions de mutations dans le département. **Aussi, nous vous demandons de rétablir la date initialement prévue du 2 juillet afin que la 1e partie des affectations du mouvement à titre provisoire puisse se faire avant la sortie des classes.**

Concernant les ineat-exeat

Comme à l'occasion de la dernière CAPD du 19 mai, le SNUDI FO 95 réaffirme son exigence que les collègues demandeurs d'un exeat puissent l'obtenir, particulièrement ceux entrant dans les critères du rapprochement de conjoints. Le droit à mutation doit être respecté. Madame la directrice, vous le savez, les situations sont compliquées et parfois insupportables pour les collègues. Nous vous demandons **que l'octroi de promesses d'exeat soit à la hauteur des nombreuses situations difficiles que connaissent les collègues du département. Nous vous demandons que le nombre de promesses d'exeat contrebalance les résultats catastrophiques du département aux permutations informatisées.**

Le 2 juin 2015.